

## Conseil des quartiers – 29 septembre 2025

### Compte rendu

Intervenants : Mme Nordmann, Maire ; Mme Ceriani, MM. Planche et Seigné, maires-adjoints

Le support de présentation utilisé pour cette plénière est consultable sur le site Ville de Beauchamp.

Mme le Maire accueille le public en précisant que cette réunion sera la dernière à se tenir avant les prochaines élections municipales. En effet, la période pré-électorale a été déclarée ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre et la tenue des réunions publiques est désormais très encadrée.

#### Handicap et accessibilité

Mme Ceriani et M. Seigné présentent les actions menées depuis 2018 pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap et pour leur assurer l'accessibilité aux services et aux bâtiments publics.

Mme le Maire souligne le programme d'accompagnement qui est proposé au personnel communal afin d'adapter les postes de travail et de favoriser de bonnes conditions d'exercice.

Au terme de cette présentation, il est demandé :

- Quels sont les aménagements réalisés en matière de voirie ?
  - L'adaptation de la voirie n'entre pas au sens propre dans le cadre de l'accessibilité des services publics. Toutefois, chaque fois que des travaux et des réaménagements de quelque ampleur sont entrepris, les secteurs concernés sont systématiquement adaptés pour répondre aux normes en vigueur.
- Quelle offre est proposée par les clubs sportifs ?
  - Mme Maillard, conseillère municipale déléguée à la vie sportive, précise que des actions sont menées par des éducateurs sportifs spécialisés dans les clubs à leur initiative. Par exemple, au club d'athlétisme, dans le cadre de la PPG (Préparation Physique Globale), un éducateur donne des cours pour les personnes atteintes de handicap mental léger. Elle souligne que si certains clubs prennent des initiatives, il est nécessaire de sensibiliser et d'accompagner la majorité des autres afin qu'ils ajoutent au volet sport et loisirs celui du handicap.
  - Il est constaté qu'il est difficile de connaître les possibilités en matière de sport adapté ou de handisport. Le CA Val Parisis a commencé un travail de réflexion sur l'inclusion dans les clubs sportifs et un recensement des actions et des offres proposées sur le territoire. Le Conseil départemental œuvre également en ce sens. L'avis est partagé que ce travail doit être approfondi et que les informations doivent être mieux diffusées. Une personne présente indique qu'elle a entamé un recensement sur le département : les élus expriment leur intérêt pour avoir connaissance de ce travail.

## Projet pilote de végétalisation des espaces publics

M. Planche présente l'évolution des conseils de quartiers en groupes de réflexion sur des thématiques particulières. Il expose les travaux réalisés par le groupe précédent sur la collecte des biodéchets dans les espaces publics et privés et l'installation de points de collecte avenue de Verdun et dans la Résidence du 155 chaussée Jules César.

Une nouvelle thématique a été suggérée : le fleurissement participatif des espaces publics. S'appuyant sur des initiatives prises par des riverains de l'avenue Morère, il a été proposé de lancer un projet pilote sur cette voie. Les habitants sont invités à s'occuper, avec le soutien de la Ville, de l'entretien et de l'embellissement des pieds d'arbres.

Ce projet, s'il rencontre l'adhésion des riverains, pourra être étendu sur d'autres secteurs de la ville.

- Une remarque est faite sur les clôtures donnant sur rue : il y a beaucoup d'espaces végétalisés et de jardins privés à Beauchamp qui participent au charme de la ville. Mais de plus en plus d'habitants montent de hautes clôtures aveugles qui la rendent beaucoup moins agréable.
  - o Le PLU règlemente la hauteur des clôtures et impose des modèles à claire-voie. Mais force est de constater que les temps actuels sont au repli sur soi et la plupart des habitants font en sorte qu'on ne puisse rien voir dans leur espace privé. On peut le regretter mais il est difficile d'aller contre cette tendance de fond qui n'a rien de spécifique à Beauchamp.
- A qui incombe l'entretien des trottoirs ?
  - o Le traitement de la végétation spontanée et des adventices reste du ressort des résidents sur l'espace de trottoir se trouvant devant leur domicile.

## Libre parole

- La chaussée Jules César est en mauvais état. Des travaux sont-ils prévus ?
  - o Il est rappelé que la chaussée Jules César est une voie communautaire, et que les travaux sont programmés et réalisés par la CA Val Parisis. C'est une voie au linéaire très important qui traverse la plupart des communes membres, aussi les travaux sont-ils réalisés par tronçons en alternance dans les différentes communes. A Beauchamp, des travaux très importants ont été réalisés dans la partie de la ZAE Ouest, notamment au niveau du collège, ce qui a permis de sécuriser la sortie des collégiens.  
Le réaménagement du cœur de ville avec l'Îlot Triangle sera prochainement l'occasion de réaménager cette partie de la chaussée.  
Au sujet du tronçon entre la voie Cadoux et la place du marché où les trottoirs sont étroits et malaisés, il est souligné qu'il sera de toute manière très difficile à réaménager en raison des contraintes liées au site : les constructions ne pourront pas être reculées !
- Des inquiétudes sont exprimées sur le nombre de jeunes qui circulent en trottinettes ou vélos électriques sans aucune protection ni respect des règles.

- C'est un constat qui est partagé par les élus. Des actions de sensibilisation sont menées dans les écoles et il est envisagé de faire des actions pédagogiques de police afin de rappeler les règles élémentaires d'usage et de sécurité.
- A l'occasion de la présentation de la 30<sup>e</sup> Fête des vendanges, une personne exprime son sentiment que le marché est en perte de vitesse.
  - C'est un sentiment qui n'est pas corroboré par les faits : les commerçants se disent satisfaits. Il est vrai toutefois que cela concerne avant tout les forains de la halle : les volants sont beaucoup moins nombreux, et ce depuis la crise du covid.
  - A la question de savoir si le prix des emplacements est plus élevé qu'ailleurs, il est répondu que Beauchamp se situe dans la moyenne des marchés environnants.
- Un nettoyage a été effectué sur le terrain du 31 avenue Anatole France où la ville entrepose depuis de nombreuses années divers matériels. Quels aménagements y sont prévus ?
  - Il n'est prévu aucune construction sur cette parcelle, il s'agit de faire place nette sur un lieu où s'étaient accumulés de nombreuses choses devenues inutiles. Le seul projet qui a été envisagé est la création d'un jardin potager partagé à la demande des écoles. Il reste à l'état de réflexion.
- Des riverains du chemin de la Butte de la Bergère expriment leur insatisfaction quant au revêtement des trottoirs nouvellement refaits. Ils ont noté l'intervention d'une société, mais celle-ci n'a selon eux effectué qu'un nettoyage superficiel et en rien traité le problème de fond, à savoir la friabilité et la mauvaise tenue du revêtement.
  - Les élus confirment qu'il s'agissait d'une opération novatrice qui n'a pas répondu à toutes les attentes. Ils suivent le dossier et vont se rapprocher de l'aménageur afin qu'une solution pérenne satisfaisante soit trouvée.
- Les mêmes riverains déplorent des difficultés récurrentes de stationnement et de circulation
  - ⇒ Des voitures stationnent anormalement longtemps, empêchant de trouver des places au quotidien
  - ⇒ Beaucoup de riverains ne garent par leurs véhicules sur leur propriété
  - ⇒ Des automobilistes (livreurs, résidents des premières maisons côté ZAE...) empruntent régulièrement et délibérément la rue à contresens
- Ils demandent si quelques places ne pourraient pas être placées en zone bleue ?
- Qu'en est-il de la double circulation des bus maintenant que les arrêts sont aménagés ?
  - Mme le Maire annonce que malheureusement cette nouvelle circulation ne sera pas effective avant l'année prochaine. Elle rappelle que les transports sont du ressort de Ile-de-France Mobilités comme délégataire de la CA ValParis. IdF Mobilités a tardé à passer commande des véhicules nécessaires si bien qu'elle n'a pas la flotte nécessaire pour mettre en place rapidement les nouveaux circuits.

Les principes de ces derniers sont expliqués, mais il est précisé que les horaires de passage ne sont pas encore connus.

Mme le Maire a demandé à la CAVP d'installer une communication sur les arrêts de bus afin que les Beauchampoises comprennent les raisons de ces aménagements pour l'instant inutilisés.

- Des détails sont demandés sur les travaux d'assainissement en cours avenue Claude Sommer.
  - A la question de savoir si les marquages au sol correspondent à des ouvertures prévues de chaussée, M. Seigné répond qu'un marquage au sol ne correspond pas nécessairement à des travaux d'excavation, mais peuvent être un simple repérage des réseaux.
  - Un échange d'ordre technique a lieu au sujet de la taille des canalisations qui sembleraient sous-dimensionnées.

Sur ces deux points, des précisions vont être sollicitées auprès de la CAVP.